

*Pour diffusion immédiate*

**Comment améliorer la sécurité des chauffeurs de taxi ainsi que le service du transport par taxi dans l'agglomération de Montréal ?**

**Montréal, le 31 mars 2014** – La Commission sur les transports et les travaux publics consultera la population montréalaise en premier lieu, sur les moyens d'améliorer la sécurité des chauffeurs de taxis et des usagers et en deuxième lieu, sur le service du transport par taxi dans l'agglomération de Montréal.

À la première assemblée publique le 15 avril 2014, la direction du Bureau du taxi de Montréal, récemment constitué en société paramunicipale, présentera la démarche d'analyse des besoins et des attentes des chauffeurs de taxi et de la population utilisatrice de ce mode de transport. Accompagnée par les responsables du Service de police de la Ville de Montréal, elle exposera les enjeux auxquels les chauffeurs et les usagers font face et le constat préliminaire effectué sur les mesures à prendre en matière de sécurité. Ensuite, elle révélera le constat préliminaire effectué sur les mesures à prendre en matière de sécurité.

La Commission invite tant les citoyens que les représentants d'organismes à participer à ces séances publiques qui se dérouleront comme suit :

<b>HEURE</b>	<b>19 h</b>
<b>DATES</b>	Le mercredi 15 avril – Présentation du dossier Le mercredi 7 mai – Audition des commentaires et des mémoires Le lundi 12 mai – Audition des commentaires et des mémoires Le mercredi 21 mai – Adoption des recommandations
<b>LIEU</b>	Hôtel de ville, salle du conseil; 275, rue Notre-Dame Est Métro Champ-de-Mars, <a href="http://www.stm.info">www.stm.info</a>

**DOCUMENTATION**

La documentation relative à cet examen public est disponible pour consultation aux bureaux Accès Montréal, aux bureaux d'arrondissement et hôtels de ville, à la Direction du greffe et à l'adresse [ville.montreal.qc.ca/commissions](http://ville.montreal.qc.ca/commissions)

**INSCRIPTION**

Les citoyens ainsi que les représentants d'organismes qui désirent intervenir à la période de questions et de commentaires du public sont priés de s'inscrire 30 minutes avant le début de la séance ou de communiquer dès maintenant avec la Direction du greffe. Veuillez prendre note qu'aucune inscription n'est requise pour assister aux séances publiques. Seules les personnes désirant prendre la parole sont invitées à s'inscrire.

**ACCESSIBILITÉ**

Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Un service d'interprétation pour les personnes ayant des déficiences auditives peut être offert, sur demande, en avisant la Direction du greffe cinq jours à l'avance et sous réserve de la disponibilité d'interprètes.

**COMMISSIONS PERMANENTES**

Les commissions permanentes sont des instances de consultation publique instituées par le conseil municipal et le conseil d'agglomération. Conformément à la Loi sur les cités et villes et à la Charte de la Ville de Montréal, leur mission consiste à éclairer la prise de décision des élus municipaux et à favoriser la participation des citoyennes et citoyens aux débats d'intérêt public.

La Commission sur les transports et les travaux publics est présidée par M. Michel Bissonnet, conseiller de la Ville et maire de l'arrondissement de Saint-Léonard. M. Alex Norris, conseiller de la Ville et conseiller à l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal et M. Beny Masella, maire de la Ville de Montréal-Ouest, agissent en tant que vice-présidents de la Commission.

Les membres sont : M. Maurice Cohen, conseiller d'arrondissement, Saint-Laurent; Mme Suzanne Décarie, conseillère de la Ville, Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles; Mme Mary Deros, conseillère de la Ville, Villeray-Saint-Michel-Parc Extension; M. Pierre L'Heureux, conseiller d'arrondissement, Verdun; Mme Monica Ricourt, conseillère d'arrondissement, Montréal-Nord; M. Craig Sauvé, conseiller de la Ville, Le Sud-Ouest; M. Steve Shanahan, conseiller de la Ville, Ville-Marie; M. Morris Trudeau, maire de la Ville de Pointe-Claire.

- 30 -

Renseignements : Direction du greffe  
Division des élections et du soutien aux commissions  
Téléphone : 514 872-3000  
[commissions@ville.montreal.qc.ca](mailto:commissions@ville.montreal.qc.ca)  
@Comm\_MTL